



Arles, jeudi 23 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05778

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Inspection d'ouvrages (Pont route écluse d'Avignon Tête aval)**Présence nacelle négative****S'annoncer par VHF (15 mn avant d'arriver sur zone sur le canal 10) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 28/09/2021 à 07:30 au 01/10/2021 à 18:00 - avec pour périodicité : Journalier

o Rhône

au pk 239.000 (Pont route écluse d'Avignon Tête aval) - Toute la largeur de la voie

Appel à la vigilance (à l'approche du secteur pour le franchissement de l'ouvrage) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 27/09/2021 à 07:30 au 01/10/2021 à 18:00 - avec pour périodicité : Journalier

o Rhône

au pk 239.000 (Pont route écluse d'Avignon Tête aval) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :Une inspection du pont route écluse d'Avignon Tête aval va être réalisée à l'aide d'une nacelle négative **engageant la hauteur libre sous ouvrage.**Afin de permettre à la nacelle de se retirer de la tête aval du pont, les usagers de la voie d'eau devront **s'annoncer soit par VHF** sur le canal 10, soit en composant le **04-90-86-80-69** afin de joindre l'opérateur en charge de la conduite de l'écluse et ceux **15 minutes avant d'arriver sur zone.****Service(s) à contacter :**

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

02/10/2021

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Par délégation



Le Chef du Pôle ouvrages et bâtiments

Georges PIGNOT